

Alban, le 09/06/2020

Objet : Note d'information

Chers parents,

Les équipes d'animation seront heureuses de retrouver vos enfants cet été du 06/07/2020 au 07/08/2020 sur les sites du Fraysse et de Bellegarde-Marsal.

Nous nous efforcerons de tout mettre en œuvre pour que cette reprise se déroule dans les meilleures conditions.

Au vu du dernier protocole de la DDCSPP concernant les ALSH en date du 5/06/2020, les enfants des personnels indispensables au bon fonctionnement de la crise sanitaire resteront prioritaires. Les places restantes seront attribuées dans l'ordre d'inscription suivant la date de réception de votre bulletin.

A ce jour nous sommes dans l'impossibilité de vous communiquer précisément le nombre d'enfants qui pourront être accueillis sur chaque site.

Compte tenu du contexte actuel et de l'évolution régulière des protocoles nous ne sommes pas en mesure de vous proposer un programme d'activités.

Merci pour votre compréhension.

L'équipe des ALSH